



**MAI 2016**

**LA CDO ET LA CDA PRESENTES  
A LA PARIS HEALTHCARE WEEK AVEC**

**ALLO**PTICIEN ET **ALL**AU DITION

**Pour la deuxième année consécutive, la CDO participe à la Paris Healthcare Week organisée par la Fédération de l'Hospitalisation Privée du 23 au 26 mai 2016, réunissant, notamment, Hopital Expo, GerontHandicap Expo et le Salon Infirmier. C'est dans ce dernier espace qu'elle présente, avec la CDA, les services Allopticien et Allaudition.**

Lancé en décembre 2014, **ALLOPTICIEN** est le premier service national de demande d'intervention d'un opticien à domicile. Réservé aux personnes dépendantes, il s'adresse aux acteurs du secteur médico-social : EHPAD, services d'aide à la personne et aidants familiaux, et les met en relation avec l'un des **2 100** opticiens membres de la CDO constituant le 1<sup>er</sup> réseau d'opticiens en France, DOM/TOM inclus.

Après le succès rencontré par ALLOPTICIEN, la Centrale des Audioprothésistes (CDA), le département Audition de la CDO, a lancé, sur le même principe, **ALLAUDITION** en novembre 2015, en s'appuyant sur le 1<sup>er</sup> réseau d'audioprothésistes en France constitué par les **500** centres de correction auditive que regroupe la CDA.

ALLAUDITION est accessible par téléphone au même numéro (0810.90.24.33), et par Internet (**allaudition.fr**).

Au-delà de ce guichet unique national, la CDO et la CDA proposent à leurs adhérents, depuis plusieurs mois, des services d'accompagnement pour que ceux-ci développent localement leur activité d'intervention à domicile.

.../...



Les réactions des visiteurs au Salon, ainsi que le nombre croissant des demandes montrent que ce double service répond à une véritable attente de la part des professionnels de la dépendance.

Certains établissements ont déjà fait appel à ces services à plusieurs reprises car ils apprécient leur simplicité et leur **caractère éthique** à l'égard des familles, aucun accord préalable n'étant passé entre le demandeur et le professionnel de santé indépendant intervenant.



La CDO et la CDA permettent aux opticiens et audioprothésistes indépendants, de constituer un groupe de santé leader sur les marchés de l'optique et de l'audition, en France et dans les DOM/TOM, de par leur couverture du territoire national et leur capacité d'intervention à domicile ou en établissements spécialisés.